
Enquête concernant l'implantation d'une entreprise d'élagage

À partir de [REDACTED]

Date Sam 21/02/2026 19:20

À urbanisme@mainecoeurdesarthe.fr <urbanisme@mainecoeurdesarthe.fr>

Bonjour

Habitant saint pavace je reste très étonnée qu'une entreprise d'élagage et broyage vienne s'installer près d'habitations

Y a-t-il eu une étude sur les répercussions du bruit occasionné par une telle entreprise sur les maisons avoisinantes ou plus lointaines ?

Une vingtaine de camions doivent sortir et rentrer tous les jours. Les collégiens de saint pavace se rendent à pied ou vélo au collège de coulaines et passeront donc lors des passages des camions. À-t-on pris en compte les risques d'accident pour les enfants ?

Pourrait-on envisager un référendum sur ce projet tendancieux /au bruit et /à la sécurité des piétons ?

Cordialement

C beyer